

# Programma



## Les données de connexion

**Quel équilibre entre droits fondamentaux et lutte contre la criminalité à l'ère du numérique ?**

**Lundi 16 janvier 2023**

14h-18h30

*Amphithéâtre  
Descamps de Bragelonne*

*Faculté des sciences juridiques et économiques – Campus de Fouillole*

*Allocution de bienvenue*

Alain Maurin, Doyen de la faculté des sciences juridiques et économiques

*Les données de connexion aux prises avec les rapports de systèmes*

François-Xavier Millet, Professeur de droit public à l'Université des Antilles

### **Le cadre juridique**

Sous la présidence de Danièle Gallo, Professeur de droit à l'Université Luiss (Rome), Chaire Jean Monnet

*L'encadrement de l'utilisation des données de connexion par le droit de l'Union européenne : la Cour de justice est-elle allée trop loin ?*

Beunessen Bertrand, Professeur de droit public à l'Université Rennes 1, Chaire Jean Monnet sur la gouvernance des données

*Le Conseil constitutionnel, la lutte contre la criminalité et les droits fondamentaux*

Agnès Roblot-Trézier, Professeure de droit public à l'Université Paris 1, directrice de l'école de droit de la Sorbonne

*Discussion – Pause*

### **Les enjeux présents et futurs**

Sous la présidence de Fred Reno, Professeur de science politique à l'Université des Antilles, Directeur adjoint du LC2S

*Les données de connexion, outil indispensable pour l'enquête pénale ?*

Éric Maurel, Procureur général près la Cour d'appel de Basse-Terre

*Le Cloud Act: une législation américaine face à la protection des données en Europe*

Régis Bismuth, Professeur à l'École de droit de Sciences Po

*La nouvelle réglementation des données de connexion : premier bilan et perspectives*

Guille Hardy, Professeure de droit public à l'Université des Antilles

